



Cgt Solidaires Ensemble

La newsletter des Elues Solidaires Informatique – CGT Sopra Steria du CSE I2S

Avril 2024

Déménagements sites Colomiers (Suite)

Le CSE a demandé des **réponses motivées** à la résolution votée en CSEE sur le projet de déménagement, à savoir :

- prise en compte les conclusions et **recommandations** de l'expertise ainsi que les **alertes et réserves** du CSE (renouvellement d'air, capacité sanitaires, densité, salle de réunion, restauration, etc...)
- que les **économies générées** par ce projet, de l'ordre de **1,5 millions d'euros** par an, soient utilisées pour ces améliorations;
- à être **impliqués dans les discussions** et décisions relatives aux ajustements qui seront donc opérés par rapport à ce projet

L'intersyndicale considère que les **réponses de la direction sont insuffisantes** et agira en lien avec les représentants de proximité de Colomiers pour que ses demandes soient prises en compte.

Licenciement d'une assistante du CSE

Sans informer, ni le CSE, ni le bureau du CSE, le secrétaire du CSE a convoqué une assistante salariée du CSE à un **entretien préalable à licenciement**. **L'intersyndicale ne valide pas cette procédure.**

Dès que notre représentant au bureau du CSE a été informé, il a demandé que le secrétaire en informe le CSE.

Le CSE s'est retrouvé devant une **situation inextricable** comme la salariée ne venait plus travailler depuis le 26/2.

Nous avons donc agi dans l'intérêt:

- du CSE
- des salariés SOPRA STERIA
- de la deuxième assistante du CSE surchargée

Nous avons fait le nécessaire pour que **les droits de la salariée soient respectés.**

ENTRAVE ET MISE EN DEMEURE

Le CSE a **mis en demeure** la direction suite aux manquements suivants :

- 1) **l'absence d'information et/ou de consultation** sur de nombreux sujet (RoomZ et différents déménagements, mise en place du nouvel outil de téléphonie sur le site de Roanne)
- 2) un **refus d'accès à certaines informations santé sécurité** (BDESE pas à jour, plans de prévention, récapitulatifs des heures d'astreinte, plan d'actions RPS sur le site de Roanne, comptes-rendus des Représentants de Proximité)

La réponse de la direction est laconique et ne tiens pas compte des demandes du CSE. **Le CSE a donc désigné un avocat** pour se faire.

VOS ÉLU.E.S et RS au CSE

Franck Dilschneider – fdilschneider@wanadoo.fr – 06.01.99.03.42

Valérie Cuceglio - valerie.cuceglio1234@gmail.com

Mohamed Boutchich - mohammedboutchich@outlook.com

Yasmina Benkoula - yasbenkou@gmail.com

Simon Bozic - s.bozic@laposte.net

Josette Polette – jpolettecgt@gmail.com

Mohamed Ferhane - mohammed@ferhane.com

Marie Vacheresse - vacheresse14@gmail.com

RS : Thierry Olivier - thierryol2003@yahoo.fr